

LA VIE ECONOMIQUE

- [Croissance : la Banque de France relève sa prévision à 0,2 % au 3ème trimestre](#)
- [Retraites : le gouvernement envisage un geste sur les cotisations des fonctionnaires](#)
- [Taux de chômage : 10,5 % au deuxième trimestre, baisse chez les jeunes](#)
- [Plus de 8 embauches sur 10 en CDD au premier trimestre](#)
- [Coup de balai sur les démarches administratives : Moscovici défend son texte](#)
- [Heures supplémentaires : l'Elysée n'envisage pas un retour en arrière](#)
- [Compétitivité : pourquoi la France décroche encore](#)
- [Les mauvaises affaires des restaurateurs](#)
- [Pas assez d'emplois d'avenir signés en zones sensibles](#)
- [La hausse des impôts en 2014 sera bien inférieure à six milliards, selon Cazeneuve](#)
- [En cas de faillite, les entrepreneurs ne seront plus fichés](#)
- [4e année consécutive de hausse modérée des salaires en 2014](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Daniel Lenoir est nommé directeur général de la Cnaf](#)
- [Maladie, accident du travail : 16,6 jours d'absence en moyenne par salarié](#)
- [Bercy voudrait taxer plus les marges et moins le chiffre d'affaires](#)
- [La niche fiscale des complémentaires Santé pourrait être supprimée](#)
- [Niche fiscale : menace sur la réduction d'impôt pour enfant étudiant](#)
- [Niches fiscales : le crédit d'impôt recherche \(CIR\) mis à mal par la Cour des Comptes](#)
- [Les saisies d'argent liquide aux frontières en hausse de 500 %](#)
- [Evasion fiscale : les banquiers suisses font une surprenante autocritique](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Kodak sort de la faillite délesté de l'essentiel de ses activités](#)
- [LVMH renonce à faire appel de sa condamnation contre Hermès](#)
- [Olympus flashé par le Bureau des fraudes britannique](#)
- [Alstom va rénover le métro de Baltimore](#)
- [Pour le PDG de Renault, le secteur automobile devrait voir le bout du tunnel en 2014](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Hauts-de-Seine : Plan de départs volontaires chez TUI France, entre 250 et 325 postes concernés](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Retraites : la CFDT veut une compensation pour les salariés](#)
- [La gauche de la gauche contre "le massacre des retraites"](#)

LIVRES

- [Le capital au XXIe siècle par Thomas Piketti](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Croissance : la Banque de France relève sa prévision à 0,2 % au 3ème trimestre

Le 9 septembre 2013, la Banque de France (BdF) a indiqué qu'elle relevait sa prévision de croissance du PIB (produit intérieur brut) à 0,2 % pour le 3^{ème} trimestre 2013. **BdF** : « *En août, la production industrielle progresse à nouveau légèrement dans la majorité des secteurs, notamment les équipements électriques et électroniques, la chimie et la pharmacie* ». Dans l'industrie, selon la Bdf, les effectifs cessent de se réduire et les trésoreries « *continuent de se détendre. [...] Les chefs d'entreprise prévoient une accélération de l'activité pour la rentrée de septembre* ». Dans les services, « *l'activité s'améliore, sous l'effet d'un rebond dans les services de transport, l'hébergement-restauration et les services d'architecture et d'ingénierie technique* ». Là également, les chefs d'entreprise estiment que l'amélioration de leur activité devrait se poursuivre en septembre. De son côté, l'Institut national des statistiques et des études économiques (**Insee**) prévoit plutôt une stagnation au 3^{ème} trimestre. **L'OCDE**, par contre, table sur des prévisions de croissance de 0,3 % pour 2013 pour la France. L'OCDE estime même, aujourd'hui, qu'une inflexion positive de la croissance en France est « *possible* ».

<http://www.leparisien.fr/economie/croissance-la-banque-de-france-releve-sa-prevision-a-0-2-au-troisieme-trimestre-09-09-2013-3120329.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 09/09/2013)

● Retraites : le gouvernement envisage un geste sur les cotisations des fonctionnaires

Le gouvernement envisagerait un étalement dans le temps des hausses de cotisations retraites des fonctionnaires. **Marylise Lebranchu**, ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction publique, aux Echos : « *Aucun arbitrage n'est pris pour l'instant, mais le sujet est sur la table* ». **La cause ?** La réforme des retraites prévoit une hausse des cotisations retraites pour les fonctionnaires de 0,27 points par an afin de rejoindre le niveau du privé en 2020. Sont concernés 5 millions d'agents. L'étalement dans le temps aurait pour but d'atténuer l'impact sur leur pouvoir d'achat. **Brigitte Jumel (CFDT)** : « *Il faudrait une forme de lissage (des hausses de cotisation) sur six ou sept ans, car l'effort est particulièrement lourd pour les agents dans un contexte de gel de la valeur du point d'indice* ». **Christian Grolier (FO)** : « *Pour nous, ça ne change rien au problème. Que ce soit étalé dans le temps, ce n'est pas notre revendication. [...] Ça ne m'étonne pas qu'on essaye d'atténuer le choc supplémentaire de baisse du pouvoir d'achat, mais pour nous ce n'est absolument pas une solution, la solution, c'est l'augmentation de la valeur du point. Donc, ce n'est pas cet artifice technique qui va nous satisfaire* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130903.CHA3729/retraites-le-gouvernement-envisage-un-geste-sur-les-cotisations.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130903](http://www.challenges.fr/economie/20130903.CHA3729/retraites-le-gouvernement-envisage-un-geste-sur-les-cotisations.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130903)

(Source : www.challenges.fr du 03/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Taux de chômage : 10,5 % au deuxième trimestre, baisse chez les jeunes

Selon les chiffres de l'Insee, publiés le 5 septembre, le taux de chômage a atteint 10,5 % au 2^{ème} trimestre 2013 en métropole (+ 0,1 point par rapport au 1^{er} trimestre). Si l'on inclut les départements d'outre-mer, on atteint 10,9 %. L'Institut note que le chômage est en baisse chez les jeunes. Ainsi, le chômage des 15-24 ans, qui avait atteint fin 2012 un taux record de 25,5 %, a baissé de 0,6 point au 1^{er} trimestre et de 0,3 point au 2^{ème}, retombant à 24,6 %. Le chômage des seniors est, lui, resté stable au 2^{ème} trimestre. Il progresse sur un an de 0,7 point, à 7,5 %. **M. Sapin**, ministre du Travail : « *L'action du gouvernement sur le front économique et le front des politiques de l'emploi commence à porter ses fruits. [Pour les jeunes,] l'inversion de la courbe du chômage est d'ores et déjà engagée* ». L'Insee estime néanmoins que l'augmentation du taux de chômage devrait se poursuivre. Ses estimations : + 0,1 point par trimestre, pour atteindre 10,7 % fin 2013 ; un chiffre proche du « record » absolu de 10,8 % enregistré en 1994 et 1997.

<http://www.leparisien.fr/economie/emploi/taux-de-chomage-10-5-au-deuxieme-trimestre-baisse-chez-les-jeunes-05-09-2013-3109563.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 05/09/2013)

● Plus de 8 embauches sur 10 en CDD au premier trimestre

D'après les chiffres du ministère du Travail, communiqués le 4 septembre 2013, la part des CDD dans les embauches a atteint 82,4 % au 1^{er} trimestre 2013. **Les entreprises concernées ?** Celles de 10 salariés ou plus. Un taux jamais atteint jusqu'à présent - avant la crise de 2009, le taux se situait entre 66 et 73 %. **Les secteurs touchés ?** La construction (+ 4 points, soit 58 % des embauches), l'industrie (+ 2,5 points, 69,2 %), le tertiaire (+ 2,2 points, 83,9 %).

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202984771964-les-entreprises-n-ont-jamais-autant-embauche-en-cdd-601305.php?xtor=EPR-1500-\[france\]-20130904-\[s=461370_n=2_c=201_-1413980\]_SDV@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202984771964-les-entreprises-n-ont-jamais-autant-embauche-en-cdd-601305.php?xtor=EPR-1500-[france]-20130904-[s=461370_n=2_c=201_-1413980]_SDV@1)

(Source : www.lesechos.fr du 04/09/2013, Derek Perrotte)

● Coup de balai sur les démarches administratives : Moscovici défend son texte

Les principales mesures de la simplification des démarches administratives.

01)- Un bilan simplifié pour les petites entreprises : il s'agit de limiter le nombre de documents à transmettre ou à regrouper plusieurs documents en un seul. Les très petites entreprises (TPE, au nombre d'un million) pourront présenter un bilan comptable simplifié.

02)- Une facturation électronique pour l'Etat. Cette facturation électronique permettrait de raccourcir le délai de règlement de ses factures par l'Etat, qualifié de « *mauvais payeur* ». Aujourd'hui, les factures de l'Etat sont, en moyenne, réglées dans les 30 jours. L'objectif, pour 2017, est qu'elles le soient dans les 20 jours.

03)- Favoriser le financement participatif des entreprises, même si ce dernier est relativement marginal. Améliorer le traitement des entreprises en difficulté avec des règles plus favorables pour les créanciers.

04)- Accroître la vigilance de l'Etat actionnaire afin de mieux contrôler la participation de l'Etat dans les entreprises privées.

05)- Une ouverture pour certaines professions réglementées. Il s'agit, selon Les Echos, d'étendre le salariat dans les professions réglementées comme chez les notaires et de faciliter l'accès à certaines professions, comme chez les avocats.

<http://www.leparisien.fr/economie/coup-de-balai-sur-les-demarches-administratives-moscovici-defend-son-texte-04-09-2013-3106361.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 04/09/2013)

● Heures supplémentaires : l'Elysée n'envisage pas un retour en arrière

Le 3 septembre 2013, l'Elysée a démenti auprès du Monde les informations d'Europe 1 selon lesquelles le président de la république serait prêt à réintégrer une partie du dispositif des heures supplémentaires défiscalisées, une des mesures phares de la présidence Sarkozy. **L'Elysée :** « *C'est un malentendu. [On] n'envisage aucun retour en arrière sur la question. [...] La position de l'Elysée ne bouge pas* ». **Najat Vallaud-Belkacem,** le 4 septembre, sur RMC et BFMTV : « *Il n'y aura pas de retour en arrière. Dans cette période où l'objectif prioritaire du gouvernement est d'inverser la courbe du chômage, [une telle mesure] ne va pas dans le bon sens.* »

[http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/09/03/heures-supplementaires-l-elysee-n-envisage-aucun-retour-en-arriere_3470540_823448.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130904-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/politique/article/2013/09/03/heures-supplementaires-l-elysee-n-envisage-aucun-retour-en-arriere_3470540_823448.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130904-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 03/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Compétitivité : pourquoi la France décroche encore

Le 4 septembre 2013, le **Forum économique mondial** a publié son classement mondial sur la compétitivité. La France se situe en 23^{ème} position, soit un recul de 2 places sur 1 an, de 5 sur 2 ans. **Les raisons ?** La rigidité du marché du travail et la fiscalité. Selon l'étude, la baisse de deux points enregistrée par la France cette année s'explique par « *la préoccupation grandissante des chefs d'entreprise sur la santé du secteur financier. L'Hexagone a pourtant de nombreux atouts et des avantages concurrentiels forts* ». **Les points forts ?** Les infrastructures de transports, d'énergie et de communications (la France est en 4^{ème} position), le marché de la consommation (8^{ème}), la maturité technologique (17^{ème}),

l'innovation (19^{ème}), la qualité de sa main-d'œuvre et du niveau d'éducation (24^{ème}). Concernant le marché du travail, la France occupe la 116^{ème} place ; pour la fiscalité, elle est 127^{ème}. **Forum économique mondial** : « *Les efforts récents réalisés dans ces domaines, si ils sont mis en œuvre avec rigueur, devraient stimuler la performance économique de la France à l'avenir* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/competitivite-pourquoi-la-france-decroche-encore_400188.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/09/2013)

● **Les mauvaises affaires des restaurateurs**

Selon le cabinet spécialisé Gira conseil, le chiffre d'affaires de la restauration a chuté de 2 % au 1^{er} trimestre 2013. Il avait déjà chuté de 1,91 % en 2012. En cause, une baisse de fréquentation de 8 %. **Les plus touchés ?** Les restaurants avec service à table, qui subissent une baisse de 6,72 %. **La raison ?** Une clientèle moindre, au profit de la vente à emporter (+ 1,97 %). L'étude montre cependant que certaines enseignes de restaurants s'en sortent mieux que d'autres. **Bernard Boutboul**, directeur de Gira Conseil, explique que les consommateurs sont plus exigeants et font une nette différence entre la restauration de besoin (le midi en semaine) et la restauration de plaisir (le soir ou le week-end). **M. Boutboul** : « *Nos différentes enquêtes consommateurs nous révèlent qu'ils distinguent de plus en plus les établissements qui respectent les 'fondamentaux' du métier de restaurateur et ceux qui ne les respectent pas ou plus* ».

<http://www.lefigaro.fr/conso/2013/09/04/05007-20130904ARTFIG00356-les-mauvaises-affaires-des-restaurateurs.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 04/09/2013, Jean-Bernard Litzler)

● **Pas assez d'emplois d'avenir signés en zones sensibles**

Le 3 septembre 2013, François Lamy, ministre de la Ville, a reconnu que seuls 4 662 jeunes de Zones urbaines sensibles (ZUS) avaient signé un contrat d'avenir à la fin juillet. **M. Lamy** : « *On tombe même à 10 % dans le secteur marchand* ». Des chiffres loin de l'objectif fixé par le gouvernement (20 000 contrats d'avenir signés avec des jeunes issus de ZUS pour l'année en cours). Pour **M. Lamy**, cela tient au profil de ces jeunes : « *Il faut aller [les] chercher car ils ne sont pas inscrits à Pôle Emploi. [Ils sont] souvent sortis très tôt du système scolaire, cumulent des problèmes de logement, de transport, etc.* ». D'autre part, **M. Lamy** constate « *une certaine réticence des entreprises à embaucher ces jeunes* », réticence due, d'après lui, « *à l'image des quartiers* ». Enfin, beaucoup parmi les collectivités et associations qui pourraient signer ces contrats dans les ZUS sont « *en grandes difficultés financières* ».

- **Nb** : L'objectif du gouvernement est la signature de 100 000 contrats d'avenir en 2013. Actuellement, 50 000 ont été signés. Restent 4 mois pour atteindre l'objectif. Pour cela, en juin, M. Hollande a décidé l'élargissement du dispositif au secteur privé.

<http://www.lejdd.fr/Societe/Emploi/Actualite/Pas-assez-d-emplois-d-avenir-signes-en-zones-sensibles-627280>

(Source : www.lejdd.fr du 04/09/2013, G.V. (avec AFP) – leJDD.fr)

[Retour au sommaire](#)

● **La hausse des impôts en 2014 sera bien inférieure à six milliards, selon Cazeneuve**

Le 5 septembre 2013, **Bernard Cazeneuve**, ministre du Budget, a annoncé sur Europe 1 que la hausse d'impôts pour 2014 comprendrait « *beaucoup moins* » que les six milliards de prélèvements supplémentaires attendus jusqu'ici : « *Notre objectif est d'aller vers la stabilisation de la pression fiscale avec un an d'avance. Chaque économie supplémentaire, ce sont des impôts en moins pour les Français et moi je veux être le ministre des économies, pas le ministre des impôts. [...] Mon objectif est de simplifier le paysage fiscal. Il y a trop de pression fiscale mais il y a aussi trop de taxes, [des] impôts complètement absurdes [qu'il faut] remplacer par des impôts qui ont une pertinence* ». Concernant les économies, M. Cazeneuve a détaillé les leviers qui seront mis en œuvre : la diminution de 2 % des dépenses de fonctionnement des différents ministères, la maîtrise du budget d'opérateurs de l'Etat comme l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) ou Réseau

ferré de France, ou la nouvelle réduction de 1,5 milliard d'euros de la dotation aux collectivités locales. Le ministre a aussi évoqué le nouvel effort prévu sur les dépenses d'assurance maladie. Enfin, il a confirmé que le gouvernement s'attaquerait à nouveau à la réduction des niches fiscales.

http://www.liberation.fr/economie/2013/09/05/la-hausse-des-impots-en-2014-sera-bien-inferieure-a-six-milliards-selon-cazeneuve_929568

(Source : www.liberation.fr du 05/09/2013)

● En cas de faillite, les entrepreneurs ne seront plus fichés

Le 9 septembre 2013 entrera en vigueur la suppression du fichage par la Banque de France (BdF) des entrepreneurs dont la société a été liquidée (indicateur « 040 »). 144 000 chefs d'entreprise sont concernés. **Le but ?** Qu'ils puissent obtenir ainsi plus facilement un crédit auprès des banques. **Fleur Pellerin** : « *Le fichier dit '040' a un effet stigmatisant pour obtenir des prêts bancaires. Il était donc temps de le supprimer. [C'était] un engagement du président François Hollande lors des Assises de l'entrepreneuriat. Dans un parcours d'entrepreneur, connaître un revers fait partie d'un cursus normal. [Cependant] les faillites frauduleuses ne sont pas du tout concernées par cette mesure [qui] concerne uniquement les liquidations sans faute de gestion. [...] C'est un coup de pouce aux PME. [...] En ayant une nouvelle chance, ces patrons pourront réinvestir et donc créer de l'emploi* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/les-entrepreneurs-qui-ont-fait-faillite-ne-seront-plus-fiches_400464.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 09/09/2013)

● 4e année consécutive de hausse modérée des salaires en 2014

Le 9 septembre 2014, le cabinet Aon Hewitt a estimé que les entreprises françaises prévoyaient des augmentations globales de salaires de 2,8 % en 2014. Une nouvelle année de modération, selon le cabinet. La quatrième. Les augmentations individuelles devraient être de l'ordre de 2,5 %, les augmentations générales de 1,2 %, ainsi en phase avec l'inflation, attendue autour de 1 % en 2014. **Aon Hewitt** : « *Les entreprises conservent cette volonté de couvrir l'inflation* ». Ce sont les grandes entreprises qui ont apparemment le plus de mal à dégager des budgets conséquents d'augmentations. En effet, si les augmentations sont attendues à 3 % dans les entreprises de moins de 1 000 salariés, elles devraient être seulement de 2,1% dans les entreprises qui emploient plus de 1 000 personnes.

[http://www.challenges.fr/economie/20130909.CHA4094/4e-annee-consecutive-de-hausse-moderee-des-salaires-en-2014.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130909](http://www.challenges.fr/economie/20130909.CHA4094/4e-annee-consecutive-de-hausse-moderee-des-salaires-en-2014.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130909)

(Source : www.challenges.fr du 09/09/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Daniel Lenoir est nommé directeur général de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Mercredi 4 septembre 2013, Daniel Lenoir a été nommé en conseil des ministres, directeur de la Cnaf, sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine. Il succédera ainsi à Hervé Drouet, qui occupait cette fonction depuis fin 2008.

<http://www.securite-sociale.fr/Daniel-Lenoir-est-nomme-directeur-general-de-la-Caisse-nationale-des-allocations-familiales>

(Source : www.securite-sociale.fr du 05/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Maladie, accident du travail : 16,6 jours d'absence en moyenne par salarié

D'après une étude d'Alma Consulting Group, publiée le 5 septembre 2013, le taux d'absentéisme en France a atteint 4,53 % en 2012 (contre 3,83 % en 2011). Cela représente 16,6 jours d'absence par an par salarié (+ 2,6 jours par rapport à 2011). **Les causes ?** D'après les DRH interrogés, cette hausse est due « *à l'état de santé des salariés devant les conditions de travail, la charge de travail et l'organisation* ». **Le coût ?** Non précisé pour l'Etat, il est, pour les entreprises du privé, de 6,98 milliards d'euros (entre les compléments de salaire versés et le coût de remplacement des salariés absents). Le dernier rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale, daté de juin 2013, estime le montant des indemnités journalières versées à 8,77 milliards d'euros. **Les Echos** : « *L'addition des deux*

chiffres porte donc la facture à près de 16 milliards d'euros pour 2012, souligne Alma ». **Les entreprises les plus concernées ?** Celles de plus de 1 000 salariés qui, pour la première fois, sont les plus impactées. **Les secteurs les plus touchés ?** Les services (20 jours), la santé (19,7 jours), l'industrie (13,8 jours), le BTP (bâtiment et travaux publics : 10,3 jours). Les Echos notent que l'absentéisme « peut être considéré comme un indicateur du climat social dans l'entreprise ». **Où ?** Le Nord (20,1 jours), la Méditerranée (19,7 jours), le Grand-Ouest (18,1 jours), l'Ile-de-France (17,5 jours). Seules la zone Sud-Ouest et la région Rhône-Alpes ont connu une baisse.

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202987532521-maladie-accident-du-travail-16-6-jours-d-absence-en-moyenne-par-salarie-601795.php?xtor=EPR-101-\[NL_13h\]-20130905-\[s=461370_n=2_c=201_-\]1413980@2](http://www.lesechos.fr/economie-politique/france/actu/0202987532521-maladie-accident-du-travail-16-6-jours-d-absence-en-moyenne-par-salarie-601795.php?xtor=EPR-101-[NL_13h]-20130905-[s=461370_n=2_c=201_-]1413980@2)

(Source : www.lesechos.fr du 05/09/2013)

● Bercy voudrait taxer plus les marges et moins le chiffre d'affaires

A la veille de la présentation du Budget 2014, Bercy chercherait 2,5 milliards d'euros de taxes supplémentaires sur les entreprises, en compensation de la baisse de rendement de certains impôts de 2013 (prélèvement sur les assureurs, par exemple). Plusieurs pistes sont à l'étude. Comme la suppression de deux impôts basés sur le chiffre d'affaires (l'IFA - imposition forfaitaire annuelle -, et la C3S - contribution sociale de solidarité des sociétés), qui seraient remplacés par « un nouveau prélèvement s'appliquant à l'excédent brut d'exploitation (EBE) ». Une taxe qui s'établirait à 3 % de l'EBE. Etant calculée sur une assiette plus large, elle rapporterait plus que l'IFA et la C3S réunies (environ 6 milliards en 2012). Selon un avocat fiscaliste : « [L'IFA, calculée sur le chiffre d'affaires des sociétés à partir de 15 millions, est] plus pénalisant pour les petites entreprises, qui n'ont pas forcément de bénéfices taxables ». **Le figaro** : « L'impôt à l'étude permettrait ainsi de remplacer les assiettes actuelles par des assiettes reflétant davantage la réalité économique de l'entreprise ». **Pierre Moscovici**, ministre des finances, lors de l'université d'été du Medef : « [Il s'agit de] moderniser l'imposition pour faire baisser la fiscalité qui pèse sur la production ». La réforme pourrait voir le jour lors du PLFR (plan de loi de finance rectificatif) en novembre. Certains experts la critiquent cependant : « Cet impôt pourrait être pénalisant pour des entreprises qui ont un gros chiffre d'affaires, dégagent une marge d'exploitation positive, mais sont déficitaires en raison, par exemple, des charges financières. [...] Les entreprises déficitaires, qui ne peuvent plus reporter l'intégralité de leurs pertes l'année suivante, ne sont déjà pas bien traitées en France ». Bercy étudierait aussi la possibilité de baisser d'un point le taux de l'impôt sur les sociétés. Reçu par messieurs Moscovici et Cazeneuve, **Jean-François Roubaud**, président de la **CGPME** a déclaré avoir « insisté sur le niveau actuel d'exaspération des chefs d'entreprise frappés de plein fouet par la hausse des prélèvements obligatoires ».

<http://www.lefigaro.fr/impots/2013/09/03/05003-20130903ARTFIG00496-bercy-voudrait-taxer-plus-les-marges-et-moins-le-chiffre-d-affaires.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 04/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● La niche fiscale des complémentaires Santé pourrait être supprimée

Selon Les Echos du 6 septembre, le gouvernement envisage de supprimer les avantages fiscaux et sociaux qui bénéficient aux contrats collectifs de complémentaires Santé souscrits par les salariés dans les entreprises. Ces contrats couvrent 73 % des salariés (13 millions de personnes). La mesure se traduirait par une augmentation d'un milliard d'euros d'impôts sur le revenu. D'après **Les Echos** : « Dans ce mécanisme, la participation de l'employeur au financement des contrats est partiellement exemptée de cotisations sociales, ce qui coûte 1,6 milliard d'euros par an. Mais dans le même temps, la participation des salariés aux contrats est déduite de leur revenu imposable même si l'entreprise en prend en charge une partie. C'est cette seconde niche que l'exécutif entend raboter, en supprimant l'exonération fiscale qui bénéficie aux salariés sur la part abondée par l'employeur, soit une économie de près d'un milliard d'euros. La totalité des avantages fiscaux et sociaux accordés aux contrats collectifs [sic] représente un manque à gagner de 3,5 milliards d'euros par an pour l'Etat et la Sécurité sociale, soit 260 euros en moyenne par contrat. Cette charge doit mécaniquement

s'alourdir avec la loi sur l'emploi qui prévoit de généraliser les complémentaires Santé dans les entreprises, d'où la nécessité pour l'exécutif de réagir ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-niche-fiscale-des-complementaires-sante-pourrait-etre-supprimee_400400.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 06/09/2013)

● Niche fiscale : menace sur la réduction d'impôt pour enfant étudiant

Après la suppression en juin de la niche fiscale concernant les élèves scolarisés dans le secondaire (61 euros par enfant au collège, 153 euros par enfant au lycée), l'Etat devrait supprimer celle concernant l'enseignement supérieur (183 euros par enfant). L'ensemble des 3 suppressions rapporterait 445 millions d'euros à l'Etat. **Le Parisien** : « Ces mesures, qui alourdiront la facture des ménages imposables, s'ajoutent à la baisse du quotient familial annoncée en juin dans le cadre de la réforme de la politique familiale. Alors que son plafond était fixé à 2 000 € par demi-part, le gouvernement a décidé de le baisser à 1 500 €. 1,3 million de ménages seront concernés, soit 12 % des ménages avec enfants, qui verront leur impôt sur le revenu augmenter. Par exemple, une famille de deux enfants dont le revenu est de 6 000 € par mois verra sa réduction d'impôt au titre du quotient familial diminuer de 250 €, soit 21 € par mois ».

<http://www.leparisien.fr/economie/la-reduction-d-impot-pour-enfants-etudiants-supprimee-04-09-2013-3107395.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 04/09/2013)

● Niches fiscales : le crédit d'impôt recherche (CIR) mis à mal par la Cour des Comptes

Dans un rapport qui sera remis le 11 septembre 2013 à la Commission des Finances, la Cour des comptes préconise une « meilleure maîtrise » du crédit d'impôt recherche (CIR), un avantage fiscal accordé aux entreprises, évalué à 5,8 milliards pour 2013. En 2008, le gouvernement d'alors avait décidé de calculer le crédit d'impôt recherche non pas sur la hausse des dépenses de R&D, recherche et développement (le mode de calcul qui a prévalu depuis la création du dispositif en 1983), mais sur le volume des dépenses. En accordant une ristourne fiscale de 30 % jusqu'à 100 millions d'euros et de 5 % au-delà, sans aucun plafond. **La Cour des comptes** : « Du fait de son déplafonnement, le dispositif français apparaît particulièrement généreux. Selon les dernières données publiées par l'OCDE, la France se place ainsi en tête du classement des pays membres en fonction de l'aide fiscale pratiquée pour 1 euro de R&D ». Les juges de la Cour pointent du doigt l'absence totale d'évaluation : « Aucune des études économétriques disponibles ne porte encore sur le dispositif issu de la réforme de 2008 ». **Challenges** : « Un vide d'autant plus préoccupant qu'en cinq ans, les dépenses de R&D des entreprises n'ont pas progressé malgré cette carotte fiscale. Avec une facture de près de 6 milliards d'euros, cela vaut la peine d'essayer de savoir à quoi elle sert... »

[http://www.challenges.fr/economie/20130906.CHA4048/niches-fiscales-le-credit-d-impot-recherche-cir-mis-a-mal-par-la-cour-des-comptes.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130906](http://www.challenges.fr/economie/20130906.CHA4048/niches-fiscales-le-credit-d-impot-recherche-cir-mis-a-mal-par-la-cour-des-comptes.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130906)

(Source : www.challenges.fr du 06/09/2013, Thierry Fabre)

[Retour au sommaire](#)

● Les saisies d'argent liquide aux frontières en hausse de 500 %

Selon une note confidentielle des Douanes citée par Le Parisien, les saisies aux frontières d'argent liquide non déclaré ont bondi de 500 % en un an : plus 103 millions d'euros saisis au 1^{er} trimestre 2013, soit, pour être précis, une augmentation de 518,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012. En 2010, sur l'ensemble de l'année, 88 millions avaient été saisis ; en 2011, 84,6 millions. D'après un enquêteur (anonyme) : « Les (sommes issues du trafic de) stupéfiants ne représentent que 10 % du volume ». Les raisons avancées par les personnes en possession de l'argent saisi seraient « majoritairement » d'ordre fiscal. **Principales destinations ?** La Suisse et le Luxembourg.

[http://www.challenges.fr/economie/20130908.CHA4072/les-saisies-d-argent-liquide-aux-frontieres-en-hausse-de-500.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130909](http://www.challenges.fr/economie/20130908.CHA4072/les-saisies-d-argent-liquide-aux-frontieres-en-hausse-de-500.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130909)

(Source : www.challenges.fr du 08/09/2013)

● **Evasion fiscale : les banquiers suisses font une surprenante autocritique**

C'est au début de la 1^{ère} semaine de septembre qu'un représentant des plus grandes banques suisses a pour la première fois présenté publiquement des excuses de la part des établissements bancaires qui ont aidé des contribuables étrangers à pratiquer l'exil fiscal. **Patrick Odier**, président de l'Association des banques suisses : « *Nous ne nous sommes pas retrouvés dans ces situations fâcheuses par manque de compétences ou de connaissances. Nous en sommes arrivés là parce que nous avons commis des erreurs et que des comportements fautifs ont été mis à jour. Je le regrette d'autant plus que nous avons nui ainsi à la réputation de la place financière suisse dans son ensemble* ». Avant de reconnaître des « *erreurs, qu'il s'agisse de l'évaluation erronée des risques, des carences des systèmes de 'compliance' internes et externes, voire du non-respect de lois locales en vigueur sur des marchés étrangers* ». La Tribune note qu'une semaine auparavant, la Suisse avait signé un accord avec les Etats-Unis « *selon lequel certaines banques helvétiques verseront des pénalités afin d'éviter ou différer des poursuites liées à des affaires d'évasion fiscale* ». D'après M. Odier, ces amendes sont « *à la limite de l'acceptable sur le plan juridique et du supportable sur le plan économique* ».

<http://www.latribune.fr/entreprises-finance/banques-finance/banque/20130905trib000783362/evasion-fiscale-les-banquiers-suisses-font-une-surprenante-auto-critique.html>

(Source : www.latribune.fr du 05/09/2013)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Kodak sort de la faillite délesté de l'essentiel de ses activités**

Après plus d'un an et demi de restructuration, Kodak est sorti de la faillite. Le groupe s'est délesté de l'essentiel de ses activités pour se recentrer sur les services aux entreprises. **Antonio Perez**, PDG : « *Nous sommes sortis de faillite comme entreprise technologique d'imagerie pour les entreprises notamment dans l'emballage, l'impression de documents promotionnels ou la communication graphique. [...] Kodak a finalisé les dernières étapes de sa restructuration [y compris la séparation] d'avec l'activité de tirages photo et d'impression de documentation cédés au fonds de retraite de Kodak au Royaume-Uni (KPP)* ». Désormais, Kodak compte 8 500 employés, compte des « *centres de fabrication et de technologie dans dix pays* » et distribue ses produits dans le monde entier, avec une trésorerie « *supérieure de 695 millions de dollars à ses dettes* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130904.CHA3744/kodak-sort-de-la-faillite-deleste-de-l-essentiel-de-ses-activites.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130904](http://www.challenges.fr/entreprise/20130904.CHA3744/kodak-sort-de-la-faillite-deleste-de-l-essentiel-de-ses-activites.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130904)

(Source : www.challenges.fr du 04/09/2013)

● **LVMH renonce à faire appel de sa condamnation contre Hermès**

Deux mois après l'amende que lui a infligée l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans son contentieux avec Hermès (8 millions d'euros pour « *contournement de l'ensemble des règles destinées à garantir la transparence indispensable au bon fonctionnement du marché* » en masquant toutes les étapes d'une prise de participation dans le capital d'Hermès, et la nécessité de sanctionner le groupe LVMH « *à la hauteur des perturbations qu'il a provoquées* »), LVMH vient de renoncer à faire appel.

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/03/lvmh-renonce-a-faire-appel-de-sa-condamnation-contre-hermes_3470645_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130904-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/03/lvmh-renonce-a-faire-appel-de-sa-condamnation-contre-hermes_3470645_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130904-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 03/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Olympus flashé par le Bureau des fraudes britannique**

Le 4 septembre 2013, Olympus a annoncé qu'il était poursuivi par « *le Bureau britannique des fautes graves pour falsifications fiscales* ». Le groupe japonais aurait ainsi camouflé, en vingt ans, plus d'un milliard d'euros de pertes, dont une partie concernait l'entreprise britannique Gyrus.

<http://www.latribune.fr/technos-medias/20130904trib000783117/olympus-flashe-par-le-bureau-des-fraudes-britannique.html>

(Source : www.latribune.fr du 04/09/2013)

● Alstom va rénover le métro de Baltimore

Alstom a signé un contrat de 150 millions de dollars pour la rénovation du métro de la ville de Baltimore, aux Etats-Unis. La rénovation débutera en octobre 2013 et s'achèvera en mars 2015.

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/alstom-va-renover-le-metro-de-baltimore_400141.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 04/09/2013)

● Pour le PDG de Renault, le secteur automobile devrait voir le bout du tunnel en 2014

Carlos Ghosn, PDG de Renault, s'est exprimé dans un entretien avec Les Echos. Selon lui, le secteur automobile devrait « voir le bout du tunnel » en 2014 : « Le marché mondial devrait progresser d'environ 3 % pour atteindre un volume de 83 millions d'unités. [...] Tous les pays seront en progression à l'exception du Japon, à cause de la TVA sur les véhicules automobiles. [...] Après cinq années de baisse, le secteur va renouer avec la croissance, avec une progression des ventes de 0 à 1 % ». Au sujet de Renault : « Nous serons en croissance, tirés notamment par la demande en Inde, au Brésil et en Russie. En Europe, nos lancements de produits devraient également nous permettre de gagner des parts de marché ».

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/10/pour-le-pdg-de-renault-le-secteur-automobile-devrait-voir-le-bout-du-tunnel-en-2014_3473764_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL_Titresdujour\]-20130910-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/09/10/pour-le-pdg-de-renault-le-secteur-automobile-devrait-voir-le-bout-du-tunnel-en-2014_3473764_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130910-[titres])

(Source : www.lemonde.fr du 10/09/2013)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Hauts-de-Seine : Plan de départs volontaires chez TUI France, entre 250 et 325 postes concernés

Selon un membre du comité d'entreprise, la volonté du groupe TUI France serait de diminuer les frais fixes engendrés par les agences en propre, au nombre d'une centaine. Entre 250 et 325 postes seraient concernés. Ce plan de départs volontaires, sans obligation de reclassement, aurait reçu l'accord de la direction du travail départementale des Hauts-de-Seine (92), suivant les nouveaux accords gouvernementaux qui assouplissent les procédures administratives.

<http://www.tourhebdo.com/actualites/detail/68916/plan-de-departs-volontaires-chez-tui-france-entre-250-et-325-postes-concernes.html>

(Source : www.tourhebdo.com du 04/09/2013, Catalina Cueto)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Retraites : la CFDT veut une compensation pour les salariés

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, s'est exprimé lors de sa conférence de presse de rentrée, le 2 septembre. M. Berger a insisté sur la question du pouvoir d'achat des salariés, y compris des fonctionnaires, ainsi que sur les points positifs engrangés lors de la réforme des retraites : « Excusez du peu, si réduire les inégalités, ce n'est pas juste, que ceux qui sont contre aillent le dire aux gens concernés ! ». Il a également parlé de ses « désaccords » sur le contenu de la réforme, critiquant à la fois Pierre Moscovici et Pierre Gattaz : « C'est déjà mieux que de dire à l'université d'été du Medef que la hausse de cotisation retraite va être compensée. Si compensation il y a pour les entreprises, il faut une compensation pour les salariés ». Avant d'ajouter qu'il « ne serait pas question de réduire les droits des chômeurs lors de la renégociation de la convention d'assurance-chômage ». Au sujet du discours de M. Gattaz, président du Medef, il a estimé qu'« axer l'ensemble de son discours sur la question du coût du travail est une erreur ». Enfin, par rapport à ses différends avec la CGT et FO : « Il n'y a pas de brouille, il y a des positionnements différents et chacun se respecte ». Avant de conclure en disant que la CFDT était un syndicat qui conciliait « résoudre les problèmes immédiats et tracer l'avenir ».

[http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0202980404018-retraites-la-cfdt-veut-une-compensation-pour-les-salaries-600284.php?xtor=EPR-1500-\[patrimoine\]-20130903-\[s=461370_n=2_c=202\]-1413980\[SDV\]@1](http://www.lesechos.fr/economie-politique/politique/actu/0202980404018-retraites-la-cfdt-veut-une-compensation-pour-les-salaries-600284.php?xtor=EPR-1500-[patrimoine]-20130903-[s=461370_n=2_c=202]-1413980[SDV]@1)

(Source : www.lesechos.fr du 03/09/2013, Leïla de Comarmond)

● La gauche de la gauche contre "le massacre des retraites"

La « gauche de la gauche » s'est exprimée le 4 septembre sur la réforme des retraites, en vue de rassembler ses troupes pour la manifestation prévue le 10 septembre.

- **Jean-Luc Mélenchon**, Parti de gauche : « *Tout est fait pour décourager, pour démobiliser* », avant de dénoncer « *le massacre des retraites* » et l'empilement de mesures contenues dans la réforme : « *une arme d'enfumage massive. La règle, c'est qu'un gouvernement qui se dit de gauche ne remet pas en cause les acquis sociaux* ».

- **Olivier Besancenot**, NPA : « *On fait tout pour rassembler mais quand le PS arrive [au gouvernement], ce n'est jamais évident. On va foutre le paquet, avec une tournée de meetings comme en 2010. [...] Il faut mener la bagarre. C'est une réforme de droite, il faut la battre et la combattre. Sans une once de complexe* ».

- **Pierre Laurent**, PC : « *C'est la vision du Medef qui continue d'avancer* ».

- **Eric Coquerel**, PC : « *Ce qui est important, c'est d'installer cette lutte dans le temps. Il faut élargir le spectre de la parole dissidente car on estime que sur ce sujet, on est majoritaire à gauche* ».

<http://www.lejdd.fr/Politique/Actualite/Melenchon-Besancenot-et-Laurent-lancent-la-bataille-contre-le-massacre-des-retraites-627413>

(Source : www.lejdd.fr du 05/09/2013, Arthur Nazaret – Le Journal du Dimanche)

LIVRES

● Le capital au XXIe siècle par Thomas Piketti

- **Le Nouvel Observateur** : « *Parcourant trois siècles et plus de vingt pays, l'économiste Thomas Piketty publie une somme ambitieuse sur 'le Capital au XXIe siècle' et la répartition des richesses* ».

970 pages, Seuil, collection Les Livres du Nouveau Monde.

<http://bibliobs.nouvelobs.com/essais/20130906.OBS5874/thomas-piketty-par-certains-cotes-les-inegalites-sont-actuellement-plus-fortes-qu-en-1913.html>

(Source : <http://biblio.obs.com> du 06/09/2013)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr